

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

PRESENTATION DE LA FORMATION

Responsable pédagogique : M. Arnaud SEBAG Durée de la formation: 7h
Prochaine session : (voir devis) Effectif : 10 participants maximum Délai d'accès : 1 semaine environ

PUBLIC CONCERNE

__ Acteurs PRAP IBC

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP IBC afin de conserver sa certification et re-dynamiser la démarche de prévention de son entreprise

PROGRAMME DE LA FORMATION

Echange des expériences vécues
Actualisation de la formation par la mise à jour de nouvelles techniques et des risques de l'entreprise / ou de l'établissement
Rappels des fondamentaux de la prévention
Cas concrets sur les situations de travail

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

METHODES

Exposés, travaux en sous-groupe, témoignages, discussions collectives
Remise de documents pédagogiques
Bilan, évaluation et préconisations

MOYENS

Paperboard, tableau effaçable, feutres

VALIDATION

Délivrance du renouvellement du certificat PRAP IBC
Attestation individuelle de formation

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES OBLIGATOIRES TOUS LES 2 ANS

Une obligation pour l'employeur

Circulaire de la C.N.A.M.T.S, référencées CIR-32-2010 du 3 décembre 2010
Document de référence INRS V5-08/2016



Formeo 13 – Enregistrement 93.13.12486.13 - SIRET 910 895 259 00026 - APE8559 A

AUTORISATION CNAPS : FOR-013-2023-10-03-20180667173 - MJ V102018

« L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. »